



Procès verbal de l'assemblée générale du samedi 2 mai 2015 à 13h30 Hôtel Alpha Palmier – Lausanne

1. Bienvenue et nomination des scrutateurs

Le président Henri Rothen souhaite la bienvenue à l'assistance et salue la présence de :
Mme Elisabeth Débenay directrice réseau soins région La Côte(RSLC), Mme Aurélie Giger du SSP, Léonie Chinet adjointe à la directrice du Programme cantonal Diabète(PcD), M. Aurélien Georges collaborateur au sein du programme Diabète et M. Vincent Matthys directeur réseau de soins Haut Léman (RSHL).

M. Marc Oran, rédacteur en chef D-Journal

Le président présente le comité et les collaboratrices de l'AVD.

Nomination d'un scrutateur : M. Matthys

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 5 avril 2014

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 avril 2014 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Présentation du rapport d'activité 2014 du Président et approbation

Le président résume le rapport annuel qui était joint à la convocation et fait part des événements marquants survenus en 2014

Discussion ouverte :

Question : Serait-il possible de recevoir régulièrement une « lettre d'information » par mail dans la mesure où il n'est pas toujours aisé de suivre les actualités sur le site de l'AVD ?

Réponse : C'est une bonne idée qui est déjà utilisée ponctuellement, mais qui se heurte au problème de tenue à jour des adresses électroniques des membres. La proposition sera néanmoins étudiée par le comité.

Proposition : La brochure « Je suis diabétique... et maintenant ? » est très intéressante et l'AVD devrait la soumettre aux autres associations.

Réponse : Cela a été fait dans le cadre des échanges réguliers avec les autres associations cantonales.

Question : Qu'offre l'AVD comme prestations et celles-ci sont-elles remboursées ?

Réponse : Toutes nos prestations sont listées sur notre site internet.

Proposition : Organisation d'un repas qui serait à la portée de toutes les bourses et qui permettrait de partager un moment de convivialité favorisant les échanges.

Réponse : Un tel repas existait il y a quelques années, son organisation demandait toutefois beaucoup de temps et il a été abandonné. Compte tenu de l'échec du repas de soutien, qui avait comme but prioritaire d'enregistrer des recettes pour conduire des projets au bénéfice de nos membres, la question d'un repas visant avant tout à développer les échanges sera reprise par le comité de l'AVD.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

4. Présentation des comptes 2014

Rapport de la comptable

Les comptes 2014 dont chaque membre a reçu copie sont commentés par Claudine Testaz.

Entre le budget et les comptes, il n'y a pas d'écarts importants, sauf celui de la perte importante enregistrée pour l'organisation d'un repas de soutien qui n'a pas pu avoir lieu face au manque de soutien des sponsors et au désintérêt des personnalités invitées et qui auraient dû amener des recettes significatives. A part cette perte extraordinaire, il faut signaler avec satisfaction que les charges ont été parfaitement maîtrisées. Finalement, tous les écarts constatés sont commentés directement sur les comptes joints à la convocation.

Le poste cotisations et legs avait été surévalué lors de l'élaboration du budget.

L'exercice 2014 boucle sur une perte de 76'622 CHF, dont 39'000 de charges extraordinaires selon les explications ci-dessus (repas de soutien)

Rapport de l'organe de révision

Pastora Molina lit le rapport de l'organe de contrôle, à savoir la fiduciaire My Fiduciaire SA. Le Président demande à l'Assemblée d'accepter les comptes 2014.

5. Acceptation des compte et décharge du comité

Votation : Les comptes 2014 sont acceptés à la quasi-unanimité avec trois abstentions.

Votation : La décharge au comité est donnée à l'unanimité

Votation : Le mandat de My Fiduciaire est reconduit pour 2015

6. Présentation du budget 2015

Prudence sur les dons en s'alignant sur les résultats réels de 2014.

Nouvelle ligne refacturation réseau de soins région Lausanne (RSRL)– refacturation du mandat d'Annick Vallotton à raison de 20%.

Dans les charges, celles relatives au personnel sont en augmentation pour financer notamment le poste de Pastora Molina (représentante de l'AVD), par ailleurs couvert par le Service de la Santé publique, ainsi qu'un 10% supplémentaire de poste infirmier.

L'impression et la diffusion de la brochure « Je suis diabétique...et maintenant ? », et l'augmentation des frais divers, notamment pour la demande de reconnaissance par le SSP en tant qu'organisation de soins à domicile (OSAD) pour le remboursement des soins de pieds font l'objet de commentaires particuliers.

Le budget 2015 proposé par le comité montre une perte prévisionnelle de 34'670 CHF. Cela représente en fait un déficit structurel qu'il n'est pas facile de supprimer, mais qu'il sera cependant impératif de réduire à néant sans quoi la pérennité de l'AVD pourrait être remise en cause. Le comité mettra la recherche de l'équilibre financier de l'association au premier rang de ses objectifs 2015.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas de dons de la part de la Loterie Romande ?

Réponse : La Loterie Romande paie la réalisation d'un projet mais pas les frais structurels d'une association. Dans le passé, nous avons reçu 100'000 CHF de la part de la LORO répartis sur 3 ans. Mais il faut maintenant trouver un nouveau projet porteur, ce que le comité a l'intention de faire.

7. Approbation du budget 2015

Votation : Le budget 2015 est accepté à l'unanimité avec une abstention

Le président remercie Claudine Testaz pour sa présentation détaillée des comptes et du budget.

8. Election du Comité

Décharge est donnée au comité sortant pour sa gestion de l'année écoulée.

- Henri Rothen, président
- Michel Jaccard, vice-président
- Dr Chiara Ferrario
- Dr Patricia Halfon
- Rafi Hadid
- Vlasta Mercier
- Pastora Molina
- Christine Saïfi

Remerciements aux membres sortants

Pastora Molina quitte le comité dès lors qu'elle est engagée en tant que collaboratrice de l'AVD dans une fonction « d'ambassadrice », représentante de l'AVD auprès des partenaires et des patients. Poste à 20 % depuis 3 mois. Henri Rothen, au nom du comité in-corpore, remercie sincèrement Pastora Molina pour son dévouement et pour ce qu'elle a apporté à l'association durant 5 ans en portant plus particulièrement la voix des patients.

Pastora Molina explique en quelques mots quel sera son nouveau rôle au sein de l'AVD. Elle relève à quel point les années passées au sein du comité ont été enrichissantes et le rôle primordial de l'AVD dans sa vie de diabétique.

Présentation d'un nouveau membre au sein du comité

Mme Parvine Gonzalez 50 mariée deux enfants. Diabétique de type 1. Elle est bénévole sur les stands depuis quelques années et se réjouit de rejoindre le comité en tant que représentante des patients, en remplacement de Pastora Molina.

Election du nouveau comité

- Henri Rothen, président
- Michel Jaccard, vice-président
- Dr Chiara Ferrario
- Dr Patricia Halfon
- Rafi Hadid
- Vlasta Mercier
- Christine Saïfi
- Parvine Gonzalez

Le comité est réélu pour 2015 et chaque membre accepte sa nomination

Mesdames Vallotton et Chinet continueront de participer aux séances avec voix consultative.

9. Propositions individuelles et divers

Les propositions reçues pour des thèmes de conférences n'ont pas pu être prises en compte pour cette année, mais seront examinées pour les prochaines assemblées, ou des soirées d'information.

Léonie Chinet informe l'assemblée sur une action qui va précéder la journée mondiale du diabète et qui proposera une évaluation des pieds auprès des podologues.

Marc Oran, représentant de l'ASD et en qualité de rédacteur du D-Journal demande à chacun de ne pas hésiter à envoyer toute suggestion d'article pour le D-Journal.

Marc Oran rajoute qu'en tant que député, il est également à disposition de chacun en cas de besoin.

Henri Rothen remercie les entreprises pharmaceutiques présentes aujourd'hui et qui ont sponsorisé l'organisation de l'AG 2015.

L'Assemblée générale est suivie cette année par une conférence sur le thème « Sommeil et Diabète » par le Dr Eric Lainey, médecin responsable du Centre Lausannois de Médecine du Sommeil

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 15h00

Le Président



Henri Rothen